





Les grandes caractéristiques de l'organisation administrative

la coopération avec la collectivité

- contractualisation
- double timbre
- réunion bilatérales, séminaires communs

Une forte interministérialité

- dans le domaine des fonctions support (action sociale, gestion RH, formation, concours)
- en matière d'ordonnancement **39 BOP gérés par BFE (dont PJJ, agriculture, CTC, affaires maritimes)**
- Commissions paritaires rattachées au HC (CPC, CAP correcteurs etc.)

la collégialité

- Collège restreint des chefs de service- hebdomadaire **définition des orientations communes (ex: concession aéroportuaire)**
- Comité d'administration de l'Etat- semestriel
 - validation PASE
 - validation SPSI
 - Examen contrat de projets
- Pôle de ressources administratives- comité des correspondants RH
 - Plan GPRH interministériel
 - coordination statutaire (exemple: mise en loge)
 - mutualisations
 - bourse interministérielle de l'emploi public